

**CAHIER DE CONGRÈS
POUR LE 2^E CONGRÈS DE LA COALITION DE
L'ASSÉ ÉLARGIE**



**AU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
8^E GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE ÉTUDIANTE DU QUÉBEC
13 MARS 2005**

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour	page 3
Résumé des mandats du congrès des 26 et 27 février 2005	page 4
Brève féministe	page 15
Bilan national des associations en grève	page 16
Compte-rendu d'une première rencontre avec le ministre	page 19
La consolidation de l'ASSÉ	page 21
Propositions	page 22

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil Interrégional

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

1.4 Présentation de l'ASSÉ et la coalition

1.5 Tour de table

1.6 Droit de vote

2.0 Femmes

3.0 Bilan de la grève

4.0 Revendications

5.0 Finances

6.0 Plan d'action

6.1 Négociations

6.2 Stratégie face au gouvernement

6.3 Stratégie face aux fédérations

6.4 Actions

6.5 Affiliations

7.0 Élections

8.0 Prochains congrès

9.0 Varia

10.0 Levée

Résumé des mandats

Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) Les 26 et 27 février 2005 au Cégep Limoilou, campus Québec

Note : Pour assurer la diffusion intégrale des décisions qui ont été prises lors du Congrès, le résumé des mandats est le compte rendu exact des propositions adoptées lors de celui-ci. Chaque décision est ici présentée selon l'ordre du jour adopté lors du Congrès de la CASSÉÉ.

1.4 Droit de vote

- 1. Avis d'appui massif à l'Association étudiante du Cégep de Gaspésie, campus Îles-de-la-Madeleine.**
- 2. De confirmer le droit de vote à l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM), l'Association Facultaire Étudiante de Lettres Langues et Communications-UQÀM (AFELLC-UQÀM) et Association Étudiante d'Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM).**
- 3. Que l'Association Étudiante d'Histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM) soit jugée apte à partager leur droit de vote selon leur réalité locale.**

3.0 Coordination de la grève et fonctionnement de la Coalition

- 1. Que soit formé par la Coalition de grève les Comités suivants :**
 - Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la Coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.**

- **Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la Coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la Coalition des associations en grève. En aucun cas ce Comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la Coalition.**
- **Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et *ad hoc*, gère le fonds de grève de la Coalition, convoque les instances de celle-ci, les prépare et y amène des propositions. Le Comité est constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.**

Que ces Comités soient formés d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces Comités de la Coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la Coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la Coalition.

2. Comité du maintien et de l'élargissement de la grève : Le Comité est composé de 6 personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui a pour fonction d'organiser des tournées d'associations étudiantes du Québec, des tournées téléphoniques et de favoriser et d'entretenir des liens avec les syndicats, les milieux communautaires et la population en général.

Que ce Comité soit formé d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ce comité de la Coalition ne puisse prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ce comité soit redevable devant la Coalition.

3. Attendu que, au cours de la présente campagne de grève, le mouvement étudiant se doit à tout prix d'éviter la béatitude face au comportement de la FECQ et de la FEUQ, béatitude qui a plus d'une fois laissée place à la récupération des mobilisations étudiantes;

Attendu que la prétention à la représentativité du mouvement de grève ne peut et ne doit exister sans que cette représentativité soit octroyée démocratiquement par les assemblées générales des différentes associations en grève travaillant en Coalition;

Seul un comité de négociation redevable devant l'ensemble des assemblées générales des associations étudiantes de la CASSÉÉ ait la légitimité d'aller négocier avec le gouvernement. De plus, advenant le cas où un Comité de négociation n'appliquant pas ce principe aille négocier avec le gouvernement, la CASSÉÉ devra appeler à la tenue d'un Congrès et d'assemblées générales locales le plus rapidement possible afin de réitérer ce principe et de réaffirmer la volonté de poursuivre la grève tant qu'une négociation démocratique n'aura pas lieu. La CASSÉÉ devra alors émettre un communiqué expliquant sa démarche et chaque association étudiante devra être encouragée à faire de même.

4. Proposition pour une équipe de communication nationale de la CASSÉÉ :

- Que le comité médias de la CASSÉÉ soit assisté par l'équipe des étudiants et étudiantes en communication de l'UQÀM.

- Que l'équipe de communication de l'UQÀM fournisse un-e attaché-e de presse à chaque porte-parole de la CASSÉÉ.

- Que la salle de presse de l'UQÀM devienne le quartier général des relations médias de la CASSÉÉ.

- Que l'équipe de communication de l'UQÀM réponde directement des Comités de coordination et médias de la CASSÉÉ en ce qui a trait au contenu et à la stratégie médiatique du mouvement de grève.

- Que l'équipe de communications mette sur pied une section médias sur le site de la CASSÉÉ destinée aux journalistes et au grand public pour la vulgarisation et l'explication des enjeux du mouvement de grève, sur lequel on trouve des communiqués, des études et divers documents qui appuient nos revendications.

5. D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) ».

6. Que les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ et ayant été en grève générale illimitée pendant au moins dix jours ouvrables mais ne l'étant plus à un moment donné conserve leur droit de vote à la CASSÉÉ jusqu'à ce que prenne fin la grève au niveau national.

4.0 Finances

1. Que les dépenses suivantes (voir Livre des comptes CASSÉÉ), effectuées par l'ASSÉ dans le cadre de la grève, soient remboursées par la CASSÉÉ.

Note : Pour obtenir le détail des dépenses contenues dans le Livre des comptes de la CASSÉÉ, veuillez nous contacter.

2. Qu'à partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, la CASSÉÉ se charge des dépenses suivantes : médias (CNW Telbec), tournées (18,00 \$ par jour par personne pour la nourriture), actions, matériel d'information, instances (10,00 \$ par personne par instance

pour la nourriture), communication et, 15 heures par semaine de plus pour le salaire de la permanence à raison de 15,00 \$ de l'heure.

3. Que l'*Ultimatum express* de déclenchement de grève (2 500 copies) et l'*Ultimatum express femmes* (500 copies) soient des dépenses admises à titre de matériel d'information.

4. Que les autobus en provenance des régions où se trouvent des membres de la CASSÉÉ soient financés à même le fonds de grève pour les manifestations nationales.

5. Que les finances de la CASSÉÉ soient comptabilisées séparément de celles de l'ASSÉ mais qu'on utilise le même compte bancaire.

5.0 Revendications

1. La Coalition exige du gouvernement :

- **Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;**
- **Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;**
- **Que le gouvernement révise le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;**
- **Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);**
- **Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.**

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la Coalition revendique du gouvernement :

- **Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.**

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La Coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Le Congrès invite les associations étudiantes à adopter en assemblée générale cette proposition.

2. Que le Comité de négociations soit chargé de la production d'un document de réflexion sur la plate-forme de la CASSÉÉ.
3. Que l'argumentaire sur l'évasion fiscale soit mis de l'avant comme solution possible au sous-financement de l'éducation.

6.0 Plan d'action

6.1 Grève

1. Attendu que l'escalade des moyens de pression a eu lieu;

Attendu que le gouvernement est actuellement dans une situation instable;

Attendu qu'il faut exercer une forte pression sur le gouvernement dès maintenant afin qu'il s'engage à répondre à nos revendications avant le budget et que cet engagement se concrétise à travers ce même budget;

Attendu que plus de 40 000 étudiantes et étudiants répartie-e-s dans plus de 20 associations étudiantes ont déjà déclenché la grève;

Que la CASSÉÉ appelle l'ensemble des associations étudiantes du Québec à joindre le mouvement de grève le plus rapidement possible afin de défendre ses revendications et la démocratie directe;

En ce sens, que toutes les associations étudiantes soient encouragées à contacter les associations de leur région afin de les encourager à joindre le mouvement de grève.

Qu'un communiqué soit publié afin d'appeler l'ensemble des associations étudiantes du Québec à se joindre au mouvement de grève lancé par la CASSÉÉ.

2. Que le Comité de négociations de la CASSÉÉ soit mandaté de contacter le ministre de l'Éducation afin d'obtenir une rencontre le plus rapidement possible.

3. 7 mars : Bidonville à Québec

9 mars : Journée nationale d'actions régionales

12 mars : Manifestation à Montréal

13 mars : Congrès de la CASSÉÉ au Cégep du Vieux-Montréal

14 mars : Journée nationale d'occupation

D'inviter les associations étudiantes à tenir des nuits de création.

4. Que le carré rouge devienne le symbole officiel d'appui au mouvement étudiant signifiant que les étudiant-e-s « sont dans le rouge » et que les associations étudiantes en fasse la promotion auprès de leurs membres et de la population en général pour que nous portions sur nous et que nous l'affichions dans nos fenêtres avec la possibilité d'y afficher des messages spécifiques.

5. Qu'il y ait un rassemblement national d'organiser au moment et dans la ville où il y aura la 1^{ière} réunion entre le Comité de négociations et le gouvernement.
6. Qu'un macaron « J'appuie le droit à l'éducation » soit produit afin d'être distribué à la population en général.
7. Que la manifestation du 3 mars à Sherbrooke ait lieu à 14h.
8. Considérant que la CASSÉÉ veut soutenir la participation venant de toutes les régions;
Considérant que les moyens de la Coalition sont, sommes toutes, limités;
Que la Coalition aide à défrayer les frais de transport pour les gens des Îles-de-la-Madeleine pour la manifestation du 12 mars et le Congrès du 13 mars.

6.2 Femmes

1. Que les associations étudiantes en grève soient encouragées à former un espace non-mixte de discussion lors de la grève.
2. Qu'une action nationale pour la journée du 8 mars soit organisée par le Comité femmes de l'ASSÉ, adjoint de collaborateurs et collaboratrices, et assisté des Comités de la CASSÉÉ. Que cette action se fasse solidairement avec les autres mouvements de femmes ou qu'elle soit l'occasion d'amener des revendications étudiantes féministes dans le cas où l'action se ferait en commun avec eux.
3. Que le point « femmes » soit au début de chaque instance de la CASSÉÉ.
4. Que le point « femmes » soit au début de chaque instance de la ASSÉ.

5. Dans le cadre de la grève, que des garderies soient mises sur place localement si besoin s'en fait sentir. Que les associations étudiantes soient fortement invitées à tenir des débats et ateliers sur le féminisme, les rapports sociaux de sexe et le patriarcat.

7.0 Élections

1. Comités de l'ASSÉ

Comité femmes

Geneviève Gariépy, membre de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM).

Comité journal

David Murray, membre de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM).

Pierre-Luc Junet, membre de l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM).

2. Comités de la Coalition

Comité médias

Éric Martin, membre de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM).

Xavier Lafrance, membre de l'Association Étudiante du Module de Science Politique de l'Université du Québec à Montréal (AEMSP-UQÀM).

Isabelle Monette, membre de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM).

Chanel Boucher, membre du Regroupement des Étudiantes et Étudiants de Sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM).

Comité négociations

Marc Joncas, membre de l'Association Étudiante d'Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM).

Ève Léger, membre de l'Association Étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL).

Jérôme Charaoui, membre de l'Association Étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL).

Comité de coordination

Anne-Marie Gallant, membre de l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM).

Joël Nadeau, membre de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM).

Marie-Pier Lévesque, membre de l'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM).

3. De suspendre les critères d'éligibilité pour le Comité du maintien et de l'élargissement de la grève.

Comité du maintien et de l'élargissement de la grève

Louis-David Lalancette, membre de l'Association Étudiante d'Histoire de l'Université de Montréal (AÉHHUM).

Jean-Philippe Thuot, membre de l'Association Étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL).

Martine Baudouy, membre de l'Association Étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL).

Philippe Gauvin, membre de l'Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

Julie Lachance, membre de l'Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

8.0 Matériel d'information

1. Que soit adopté la deuxième proposition de logo pour la CASSÉÉ.

2. Que soit produit du matériel d'information sur l'évasion fiscale accessible à tous et toutes.

3. Qu'il y ait du matériel d'information sur la gratuité scolaire et sur une déconstruction de l'AFÉ. Qu'il y ait un suivi systématique de la FECQ-FEUQ.

4. Que l'équipe Internet de l'Association Facultaire Étudiante des Lettres, Langues et Communications de l'Université du Québec à Montréal (AFELLC-UQÀM) collabore au site Internet de l'ASSÉ.

Brève féministe

Depuis le dernier congrès, le comité femme de l'ASSÉ revit. En effet, le 8 mars dernier, la représentante du comité femme a été appelée pour donner 2 ou 3 conférences de presses à l'occasion de la journée de l'opprimée. Par la suite, nous avons été invitées à participer à la manifestation des femmes d'ici et d'ailleurs. Pour ce qui est des associations locales, ça reste un peu dans le flou.

Le 8 mars est passé, cela ne veut pas dire qu'il faut arrêter de lutter contre le patriarcat, c'est une lutte quotidienne. Nous nous devons de continuer à faire des activités avec l'analyse féministe et surtout ne pas oublier de faire des espaces non-mixtes pendant la grève, cela peut aider plusieurs nouvelles personnes intéressées à participer et à s'impliquer. Le comité femme de l'ASSÉ a dressé une liste de femmes et certains hommes pouvant donner des ateliers sur le féminisme et le patriarcat.

Il y a un autre combat, qu'il ne faut pas mettre de côté, le congrès masculiniste "Parole d'homme" qui se tiendra très bientôt à l'Université de Montréal. Nous avons besoin d'être préparé-e-s pour répondre à toute éventualité et niaiserie qui sortiront peut-être de ce congrès mondial d'homme hypothétiquement opprimés.

Enfin, rappeler que la lutte contre le patriarcat est un combat qui se mène tous les jours.

Femme et homme en grève, unissons-nous contre le patriarcat!!!

Bilan des associations en grève

Depuis les premiers pas de la grève, le mouvement n'a cessé de s'élargir. De nombreuses associations étudiantes se sont joint au mouvement, ont adopté les revendications de la CASSÉÉ, ont organisé diverses actions et une forte solidarité s'est tissée entre les différents groupes. Ce bilan se veut un résumé non exhaustif de l'état de la situation dans les différentes associations en grève pour donner à tous et toutes une vue d'ensemble du mouvement.

Dans la région de Québec, la grève a récemment récolté plusieurs victoires. En effet, l'Université Laval, après avoir reçu la visite de certaines personnes extérieures très motivées, s'est mise en branle. Depuis le neuf mars, sept associations étudiantes ont débrayés et plusieurs autres seront en consultation très bientôt. Les participations aux Assemblées Générales de déclenchement ont été importantes et les mandats obtenus à fortes majorités. L'Association étudiante de théâtre (AÉTUL), l'Association étudiante d'histoire (AÉHUL), le Regroupement des étudiants en sociologie de 2^{ième} et 3^{ième} cycles, le Regroupement des étudiants de sociologie (RÉSUL), l'Association des étudiants et étudiantes de science politique (AÉÉSPUL), l'Associations des politologues étudiants (APEUL) ainsi que l'Association des étudiantes et étudiants d'anthropologie (AÉÉA-UL), toutes de l'Université Laval, sont en grève et ont adopté les revendications de la CASSÉÉ pour en être membres. L'Association étudiante de biologie de l'Université Laval (AÉBUL) a également débrayé mais sans avoir adopté les revendications susdites.

Mercredi le neuf mars, jour des premières négociations entre le gouvernement et la CASSÉÉ, eu lieu une manifestation d'appui à cette dernière. Les facultés en grève ont reçu l'appui du syndicat des chargés de cours ainsi que du syndicat des professeurs et, par ailleurs, le recteur de l'Université Laval s'est positionné contre les coupures de 103 millions. D'autre part, une manifestation a eu lieu le 11 mars, en même temps que le caucus des associations de la CADEUL, afin de protester contre le fait que ladite assemblée ne comportait pas de point concernant la grève.

Du côté collégial, malgré plusieurs déceptions, on remarque tout de même une volonté certaine de rejoindre le mouvement. En ce sens, lundi 7 mars a été organisé un

bidonville devant le Parlement de Québec voulant représenter le futur probable des étudiants et étudiantes que le gouvernement Charest endette de plus en plus. Considérant la température polaire cette nuit-là, la participation fut étonnamment massive. Au plus fort de la soirée, ils et elles étaient 200 à se réchauffer autour de feux de joie et d'une soupe populaire. De plus, mentionnons que l'Associations étudiante du Cégep de Limoilou, campus Charlesbourg, tiendra une assemblée générale de grève vendredi le 18 mars. Rappelons que les étudiantes et étudiants du Cégep de Limoilou n'ont pas joint le mouvement suite à un référendum commun entre les deux campus mais que le vote était majoritairement favorable sur le campus de Charlesbourg.

Sans s'enliser dans d'exhaustives descriptions des horaires de chaque association étudiante en grève, certaines l'étant depuis déjà trois semaines, on remarque des idées, des actions ou des situations qui se généralisent.

Par exemple, l'idée des *brigades d'éducation populaire* circulant dans le métro, les centres d'achats ainsi que dans les rues passantes a été reprise par beaucoup d'associations étudiantes. Afin d'informer au mieux la population des revendications de la CASSÉÉ, les étudiants et étudiantes du Vieux Montréal, de Saint-Laurent, de Marie-Victorin, de Bois-de-Boulogne, de l'UQÀM et d'autres ont donné de leur temps pour propager une **information** probablement plus juste que celle véhiculée par les médias de masse.

On notera également que dans nombre de cégeps, des négociations au local s'effectuent dans la perspective d'une certaine réappropriation. Le 9 mars, il y eut une tentative de réappropriation de certains locaux du cégep Lionel-Groulx par ses membres, qui se solda par un lock-out total de l'administration. L'Association étudiante du cégep de Sherbrooke (L'AÉCS) est en occupation permanente de certains locaux. L'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) a obtenu une excellente entente d'occupation avec l'administration de son cégep; qui leur assure une grande latitude d'actions. L'Association générale des étudiants du Cégep de Saint-Jérôme (AGES) a réussi à établir un rapport de force par une occupation et ainsi est parvenu à une entente à leur avantage.

Les étudiantes et étudiants profitent de la grève également pour aider leurs camarades ! Énormément d'associations étudiantes sont sorties de leurs cégeps et universités pour aller en mobiliser d'autres, parfois plus réduites, ou moins expérimentées, ou simplement moins informées. On peut affirmer que ces aides extérieures ont considérablement aidé à l'élargissement de la grève.

On remarque également que l'idée de nuits de créations, de comités d'*originalité des actions* ou de comités artistiques se répand, **et une montée de motivation suite à ces activités.**

Encore une fois, sans nommer une par une les associations étudiantes concernées, retenons que des marches, des manifestations, des sit-in ou des actions locales en général motivent les troupes étudiantes car ils montrent l'importance de chaque association en grève, de chaque individu agissant en fonction de ses convictions, de chaque passant ou passante rencontréE dans la rue et sensibiliséE.

Finalement, des soupers communautaires, des conférences engagées, des ateliers de formation, des activités festives, des occupations, des expériences d'autogestion et bien d'autres choses sont organisées en temps de grève. Toutes n'ont leur pertinence et toutes ne donnent pas les résultats escomptés, mais toutes ont le mérite de viser le maintien ou l'augmentation de la motivation, de la sensibilisation, **de la création** ou de la pression. Dans la mesure où temps de grève rime avec expérimentation, il est clair que l'expérience à tirer des échecs et des victoires est immense.

Somme toute, on peut clairement affirmer que l'élargissement de la grève à Québec est à faire et qu'il serait important de coordonner les dizaines d'actions par semaine organisées dans la région de Montréal. On peut également poser que les mandats de grève sont reconduits à de très fortes majorités, certains à l'unanimité. De plus, les populations étudiantes mobilisées et désirant mobiliser davantage gagneraient à être également coordonnées, ne serait-ce que pour sauvegarder leur motivation et leur santé !

Compte rendu de la rencontre du mercredi 9 mars entre le comité de négociation de la CASSÉÉ et le ministre Fournier

M. Jean-Marc Fournier était accompagné de son attaché de presse et de son attaché politique qui sont restés muets durant toute la rencontre. Nous étions accompagné-e-s de Patrick Charrette-Dionne, qui joue le rôle d'attaché de presse pour le comité de négociation de la CASSÉÉ.

La rencontre visait à obtenir du gouvernement qu'il reconnaisse la CASSÉÉ en tant que représentante principale du mouvement de grève ainsi qu'un engagement de sa part à ne pas tenir de négociations sans notre présence autour de la table. La rencontre n'a évidemment pas atteint cet objectif. Voici un compte rendu des différents points ou échanges qui sont ressortis de notre rencontre avec le ministre Fournier.

Premièrement, nous avons présenté le mouvement de la CASSÉÉ. Nous en avons expliqué le fonctionnement général. Nous avons fait part des proportions actuelles des associations ainsi que des étudiants et des étudiantes en grève étant membres de la CASSÉÉ. Nous avons expliqué le mandat du comité de négociation.

M. Fournier dit ne pas voir l'intérêt de négocier avec un comité qui n'est pas composé des « leaders » de notre mouvement. Nous lui avons expliqué qu'il n'y avait pas de leaders à notre mouvement, sinon la volonté des assemblées générales. Il dit ne pas comprendre comment travailler sur des « solutions » si nous « avons le mandat de ne rien faire » (ce qui veut dire, en gros : ne pas avoir de marge de manœuvre pour avancer des solutions et les rendre décisionnelles).

Est venue ensuite la présentation de nos revendications. Il dit les « entendre », mais n'a manifesté aucune volonté de les considérer. L'attitude de M. Fournier devant nos revendications a consisté à les discréditer en les faisant apparaître incompréhensibles, alarmistes ou irréalistes. Il faudrait, en outre, attribuer des chiffres à nos « demandes » pour que M. Fournier voit la pertinence de s'y pencher... la marge de manœuvre du gouvernement se situant présentement « entre zéro et cent millions » (quelle surprise!).

Le ministre a également, au cours de cette rencontre, exprimé son incompréhension des moyens de pression entrepris, considérant que les revendications et la démocratie devaient s'exercer dans le cadre des élections.

Il nous a affirmé qu'il cherchait présentement des « solutions » et que la CASSÉÉ ne lui apparaissait pas comme un mouvement cherchant des solutions, mais visant plutôt à « faire la grève pour faire la grève » et à perturber la « paix sociale ».

M. Jean-Marc Fournier s'est montré complètement fermé à nous rencontrer de nouveau, *jusqu'à ce que nous condamnions la « violence » perpétrée par la CASSÉÉ*, notamment les événements à Châteauguay et aux bureaux du ministère sur la rue Fullum. Nous avons tenté de lui faire comprendre que seules nos assemblées générales pourraient prendre une telle décision.

Bref, l'attitude générale de M. Fournier a été condescendante, méprisante et paternaliste.

La consolidation de l'ASSÉ

Comme il a été répété de nombreuses fois, le mouvement pour l'éducation créé présentement par la grève devra nécessairement continuer après elle si nous avons la volonté de poursuivre un combat acharné pour faire des gains pour l'éducation et si nous voulons combattre les visions de dégel des libéraux. La fondation de l'ASSÉ s'inscrivant dans cette perspective, c'est-à-dire former un pôle solide pour le syndicalisme étudiant de combat, il est nécessaire de réfléchir sur sa consolidation dans l'avenir.

La proposition amenée au présent congrès par le CIR va dans ce sens. Puisque nous avons décidé de nous organiser à l'intérieur des structures de l'ASSÉ pour coordonner le mouvement de grève, puisque ces structures ont été considérées, et ce par de nombreuses assemblées générales, comme étant les plus pertinentes pour organiser notre combat, nous devons maintenant pousser la réflexion plus loin. C'est pour cette raison que le CIR demande aux associations étudiantes membres de la CASSÉE d'informer leurs membres et d'initier un débat sur l'ASSÉ dans leurs instances. Si elles le désirent, elles bénéficieront de tout le soutien logistique et humain nécessaire car l'importance d'un tel débat n'est plus à prouver.

Bref, étant donné que la grève nous permet de pousser la réflexion plus loin sur les enjeux nationaux, profitons de ce moment pour laisser aux étudiantes et étudiants l'occasion de faire leur choix, si celui-ci n'est pas déjà amorcé. La période intense de mobilisation vécue actuellement sur de nombreux campus est une occasion à saisir pour consolider nos organisations respectives, y compris celles nationales!

Propositions

5.0 Finances

Que les cotisations demandées aux associations membres de la CASSÉÉ soient calculées à partir du total cumulatif des dépenses de la CASSÉÉ, en soustrayant de ce montant les dons reçus et les revenus d'instances.

Proposée par le comité de coordination

Que les Conseils d'élèves membres de la CASSÉÉ soient incités à faire des dons au fond de grève, mais ne soient pas soumis à la politique de remboursement au prorata de leurs membres.

Proposée par le comité de coordination

Que la contribution demandée aux associations membres de la CASSÉÉ soient ajustée à la capacité de ces associations à payer.

Proposée par le comité de coordination

6.2 Stratégie face au gouvernement

Considérant que les moyens de pression appartiennent aux étudiants et étudiantes, que la coalition n'appelle pas à des actions violentes mais n'exercera aucune coercition envers les étudiants et étudiantes.

Proposée par le Conseil Interrégional

6.4 Actions

Que la CASSÉÉ tente d'organiser une conférence de presse avec la FAC et la FEC-CSQ afin de mettre en valeur ses revendications sur le réseau collégial.

Proposée par le comité de coordination

6.5 Affiliations

Que les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ qui font partie de la coalition incluent un point d'information sur l'ASSÉ dans une AG de reconduction de grève dans l'objectif de considéré une campagne d'affiliation.

Proposition du Conseil Interrégional

7.0 Élections

Que la structure suivante soit appliquée au comité maintien et élargissement de la grève :

- Un coordonnateur ou une coordonnatrice qui prépare les réunions, fait un suivi des tâches et tâche d'avoir une vision globale de la situation;
- Un ou une interne faisant des tournées téléphoniques des membres de la CASSÉÉ;
- Un ou une interne faisant la répartition des personnes pour les tournées;
- Un ou une externe s'occupant d'aller chercher des appuis et de coordonner les tournées externe, en priorisant les associations en grève non-membres de la CASSÉÉ;
- Un ou une responsable de faire le suivi de toutes les assemblées générales du Québec;
- Un ou une responsable du recrutement pour les tournées physiques.

Proposée par le comité de coordination

8.0 Prochains congrès

Que le Congrès d'orientation de l'ASSÉ se tienne les 7 et 8 mai 2005 et que le Congrès annuel se tienne les 28 et 29 mai 2005.

Proposée par le comité de coordination